



Syndicat
de la Diège

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SYNDICAT DE LA DIEGE**

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 019-200078947-20260519-2026_05_19_08-DE

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à 17h30, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre COUTAUD

PRESENTS : voir la liste des délégués présents en annexe

SECRETAIRE DE SEANCE : Thibaut VAYSSIER

Date de convocation : 20/04/2026

Membres en exercice : 134

Présents : 127

Votants : 127

Pour : 127

Abstention : 0

Contre : 0

Référence DIEGE : 2026-05-19-08

Objet : Délégations d'attribution du Comité au Bureau

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L5211-10,

Vu le Procès-Verbal d'installation du Comité syndical du 19 mai 2026,

Vu la délibération n°2026-05-19-04 en date du 19 mai 2026 relative à l'élection des membres du Bureau,

Le Comité décide, afin d'améliorer la gestion quotidienne du Syndicat de la Diège, de déléguer au Bureau toutes les attributions lui incombant à l'exception :

- 1° Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
- 2° De l'approbation du compte financier unique ;
- 3° Des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L. 1612-15 ;
- 4° Des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;
- 5° De l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
- 6° De la délégation de la gestion d'un service public ;
- 7° Des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

Fait et délibéré à USSEL,
Le 19/05/2026
Le Président du Syndicat,
Pierre COUTAUD

